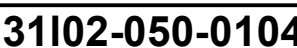


31102-050-0104



Zone composée de sable à prédominance argileuse, avec ou sans graviers, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	Zone composée de sables hétérogènes (silt ou peu altérés), avec ou sans graviers, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
Zone composée de sable à prédominance argileuse, sans érosion et sans sensibilité aux phénomènes naturels ou anthropiques	Zone soumise à l'emboulement d'un cours, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
Zone composée de sable à prédominance sableuse, avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	Zone contenant des dépôts d'anciens glissements de terrain susceptibles d'être réactivés par des phénomènes naturels ou par des interventions anthropiques
Zone composée de sable à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	Sommet de talus
Zone composée de sable à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	Base de talus
Note: Les zones forcées correspondent aux talus tandis que les zones non forcées correspondent aux talus de protection à la base de ces talus	Limite du relevé lidar aéroporté

RA1 Sommet	Zone composée de sols à prédominance argileuse, située généralement au sommet des talus, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue	RA1/2A2	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue
RA1 Base	Zone située à la base des talus pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1 Sommet		

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif.

Les zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs ont été délimitées à partir de relevé lidar aéroporté. Ces zones relatives aux glissements fortement rétrogressifs proviennent des cartes réalisées par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec. Quant au cadre normatif, il a été élaboré en fonction du type de glissement appréhendés et de l'intervention ou l'utilisation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il représente un ensemble de caractéristiques les prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site qui n'est pas classé dans une zone ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque, nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Surface référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système référence géodésique	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS84
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée, zone de 3°. Système de coordonnées du Québec (SCQPP), NAD 83
Longitude d'origine (méridien central)	73° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres ; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

Ellipsoïde GRS 80

Mercator transverse modifié
zone de 3°. Système de coor-
données UTM (33QUD)

0°

0,9999

Données	Organisme
Topographie de référence par relevé lidar aéroporté	Gouvernement du Québec
Orthophotographie numérique	MRC de la région Centre-du-Gouvernement du Québec

Réalisation

Production : Ministère des Transports et de la Mobilité durable
 Direction générale du laboratoire des chaussées
 Direction de la géotechnique et de la géologie
 Version 1.1 (septembre 2023)

© Gouvernement du Québec
 Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3^e trimestre 2023

Organisme
Gouvernement du Québec

Date/Année
Octobre 2011

MRC de la région Centre-du-Québec
Gouvernement du Québec

Printemps 2018
Été 2018

© Gouvernement du Québec

Depôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3^e trimestre 2022

**Transports
et Mobilité durable**
Québec